

Préserver le sens de notre métier

Vouloir coller aux recherches et aux référentiels en orthophonie revient à prendre la formation à l'envers, en oubliant la place de la réflexion clinique née de la relation avec le patient.

Arielle Ancel, orthophoniste
La réforme des études en orthophonie se nomme désormais « réingénierie du certificat de capacité d'orthophonistes ». Nous avons fait partie d'un « groupe de production » (composé de représentants des deux syndicats professionnels FNO et FOF, des étudiants (FNEO), de représentants des grandes centrales syndicales) inventoriant des activités ou des compétences dans un « référentiel » où il était bien difficile de situer des références aux mots.

Le ministère de la Santé (représenté par M^{me} Anne Dardel) a fait appel, pour piloter les réunions, à une société externe de conseil (CG conseil) qui a posé une méthodologie de travail autour des référentiels : liste d'activités, puis de compétences. Ce cadre de travail est proposé à toutes les professions de santé dans le même cadre de la réingénierie des diplômes. Selon le cabinet conseil, le format de référentiel permet « une construction structurée, lisible et correspondant aux normes actuelles ».

Le référentiel d'activités du métier était censé « donner la définition du métier et décrire de façon ordonnée les activités professionnelles caractéristiques de l'exercice du métier, une activité se définissant comme un premier niveau de regroupement cohérent et finalisé de tâches ou d'opérations élémentaires visant un but déterminé ». La définition du métier n'a finalement été abordée qu'à l'issue des travaux. Il a été difficile pour la FOF de définir le métier dans ce cadre étriqué : la transmission de nos textes argumentés ne trouvait souvent pas de place dans ce découpage des activités. Certains éléments étaient réinsérés partiellement, perdant souvent de leur sens. Ce tronçonnage de notre métier en activités, ainsi qu'un vocabulaire centré sur l'entreprise, renvoient à une approche taylorienne du travail des soignants, à une forme d'industrialisation des soins et ceci est difficilement conciliable avec notre conception du langage.

L'orthophonie est une profession de soin qui a la

particularité d'agir sur et par le langage. Ayant le langage comme moyen et comme but, l'orthophoniste ne se focalise pas sur le symptôme, mais rencontre le patient, en accordant de la valeur à son discours, à son histoire et à l'élaboration de sa demande.

Le langage ne se limite pas à n'être qu'un outil de communication et d'information. C'est sa puissance d'évocation, comme passage obligé pour la structuration de l'être parlant, qui en constitue toute la dimension singulière et créative.

Le patient ne peut pas être considéré comme une somme de fonctions à normaliser. Au contraire, il est important de prendre en compte le rapport que le patient entretient avec le langage, la manière dont il en est affecté comme être parlant et qui peut se manifester par des altérations, des dysfonctionnements, des pertes, des inhibitions ; et ce, quelle que soit l'étiologie des troubles. A la lecture du référentiel « activités », quelle représentation le lecteur se fera-t-il du métier d'orthophoniste ?

« Le patient ne peut pas être considéré comme une somme de fonctions à normaliser. »

- L'orthophoniste s'adresse-t-il à un patient ou à ses fonctions perturbées ?
- L'orthophoniste est-il un simple exécutant de bilans chiffrés ?
- Le cœur de son activité se résume-t-il à l'administration d'exercices type, de gestes et actes techniques ?

Le référentiel de compétences, deuxième étape du travail, devait découler du référentiel « activités ». Les contraintes de construction de ce listage étaient posées par le cabinet conseil : il fallait utiliser certains verbes basés sur des « savoir-faire » et des connaissances associées.

A travers un référentiel de compétences, il semble illusoire de donner une image en rapport avec la complexité du travail sans tomber dans le listage vainement exhaustif de ce qui fait notre pratique, qui ne peut précisément pas se résumer car le langage véhicule aussi une pensée.

Comme le souligne Nico Hirtt dans son blog : Le

§ Langage
§ Formation initiale,
§ Formation continue
§ Normes
§ Recherche
§ Orthophoniste

concept de « compétence » et les doctrines pédagogiques qui s'en revendiquent sont soumis à des feux de critique intense au sein même du monde éducatif. On lui reproche de négliger les connaissances au profit des seuls savoir-faire pratiques. Pourtant, ces formes d'enseignement continuent de fleurir de par le monde.

Au-delà des savoir-faire, qu'en est-il du rôle et de la place de l'orthophoniste ? L'orthophoniste a une place de référent, et être référent « déborde » des nécessaires compétences. Le référent est garant des structures, qui peuvent paraître figées, inertes si on s'en tient à l'aspect formel du langage : phonétique, morphosyntaxique... mais il nous semble important de défendre une autre dimension du métier : la capacité à permettre et encourager le processus créateur de la parole.

« Etudier le langage signifie seulement interroger le langage, le laisser vivre. Le langage n'est jamais ce qui est pensé, mais ce en quoi on pense. Parler du langage ne signifie donc pas élaborer des structures explicatives ou rapporter les règles de la parole à des situations culturelles précises. Mais cela signifie donner au langage tout son pouvoir connotatif, cela signifie faire du langage une opération artistique, afin que dans cette parole puisse s'entendre, mais jamais complètement, l'appel de l'Être. »

Umberto Eco, *La structure et l'Absence*, p. 382.

Pour l'étudiant, devenir orthophoniste ne consiste pas seulement à accumuler des savoirs, à valider des compétences. A l'heure où le référentiel de formation en orthophonie s'élabore au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous veillons à ce que cette frénésie de cumul des savoirs ne bride pas le cursus de formation des futurs orthophonistes, n'enferme pas les enseignants dans des pratiques pédagogiques routinières et formatées et n'impose ainsi des procédures d'évaluation incessantes dans la préoccupation récurrente de « mobiliser des savoirs ».

C'est une vision à court terme et polarisée sur le travail. Selon Nico Hirtt, il est désormais superflu et économiquement inadmissible d'envisager l'instruction de tous les élèves dans le latin, l'histoire de la littérature, tous ces savoirs « gratuits » qui ne seraient d'aucune utilité sur le marché du travail. Dans le fil de ce raisonnement à court terme, il semble s'installer, dans le contenu de la formation en orthophonie, une volonté de coller aux recherches actuelles dans le domaine des sciences médicales (génétique, neurologie, imagerie...) au détriment des sciences humaines. Nous nous interrogeons, notamment, sur la disparition de la philosophie au profit de l'éthologie et de l'anthropologie qui, enseignées isolément risqueraient de perdre de leur sens. Ainsi, nous avons défendu une place pour la philosophie (autour de thèmes : le langage, la pensée,

la vérité ; Autrui, les différences, la norme, le handicap ; les sciences, la médecine et le soin ; la conscience, l'inconscient, le symptôme, le symbole...) au sein des connaissances fondamentales. Ces sujets de réflexion établiraient des ponts entre les différents enseignements fondamentaux et spécifiques, et amèneraient ainsi l'étudiant à réfléchir sur la représentation du métier qu'il se destine à exercer et à disposer de temps pour s'appropriier des connaissances en les mettant en lien. La course à la reconnaissance du « grade master » conduit certains représentants de la profession à prendre les choses à l'envers. Il s'agirait de remplir ces cinq années sans réfléchir au préalable sur les contenus et sur leur articulation. De plus, « master » est immédiatement traduit en « master universitaire », s'éloignant ainsi du caractère professionnalisant de la formation des orthophonistes.

Or, il nous semble essentiel que soit maintenue une articulation entre connaissances fondamentales et spécifiques, que soit préservée une place privilégiée aux groupes de réflexion clinique, aux stages et aux reprises de stages au sein des instituts de formation.

Comme toute clinique, et surtout lorsqu'il s'agit de langage, la rencontre avec un patient nécessite pour le praticien (ou futur praticien) de s'appuyer de manière transversale sur l'ensemble des connaissances fondamentales qui constituent sa discipline, en étant formé à construire des liens entre ces connaissances.

Il est primordial de donner aux étudiants la possibilité de prendre la parole à propos de thèmes comme la place du patient et de l'orthophoniste, l'analyse de la demande, la finalité de la prise en charge, les critères d'engagement et d'arrêt de la prise en charge, le rapport à l'aspect « norme » de la langue, le statut de l'erreur.

On ne peut pas programmer l'émergence de ces questions. C'est dans la mesure où elles seront le fruit de leurs questionnements qu'elles permettront aux futurs professionnels de commencer à élaborer une posture professionnelle distanciée, et une articulation entre les connaissances théoriques et la rencontre avec le patient pris dans son langage singulier. ■

Références bibliographiques

- Blog Nico Hirtt : « Pourquoi l'école est réduite aux compétences de base ? »
- « Notre conception de l'orthophonie » site de la Fédération des Orthophonistes de France (F.O.F.).
- *Les marqueurs transversaux, repères pour la clinique orthophonique*, Claire de Firmas, 2008.
- *Le diagnostic : son impact, ses effets, ses enjeux en orthophonie*, Actes des journées d'étude 2010 de la Fédération des Orthophonistes de France, 2011.
- *La structure absente : introduction à la sémiotique*, Umberto Eco, 1972.